

Depuis 30 ans, nous conseillons et accompagnons les entreprises françaises, suisses et belges ainsi que leurs filiales allemandes dans tous les aspects juridiques de leurs activités en Allemagne. Aux côtés des cadres dirigeants, des départements ressources humaines, des services juridique et financier ainsi que des équipes commerciales, nous assistons de la même manière les sociétés allemandes en France.



News | Droit social | Allemagne

Droit du travail allemand : ce qui change au 1^{er} janvier

27 janvier 2025

Chaque début d'année apporte son lot de modifications législatives qui entrent en vigueur. Nous vous donnons un bref aperçu des principales modifications du droit du travail allemand depuis le 1^{er} janvier 2025.

Augmentation du salaire minimum

Le salaire minimum allemand (*Mindestlohn*) a été augmenté de 12,41 € à 12,82 € bruts par heure. Le seuil de rémunération pour un „[Minijob](#)” passe par ailleurs de 538 € à 556 € bruts par mois.

Introduction de la signature électronique en Allemagne

Contrats de travail

L'année 2025 introduit enfin la signature électronique des contrats de travail en Allemagne. Nous avons [publié une analyse détaillée à ce sujet récemment](#).

Demandes de congé parental

De plus, pour [les demandes de congé parental](#) et de travail à temps partiel pendant le congé parental, un simple mail suffira – mais seulement pour les enfants nés après le 30 avril 2025.



Michael Ott

Rechtsanwalt

ott@rechtsanwalt.fr

T + 33 (0) 3 88 45 65 45



Ulrich Martin DEA / DESE

Rechtsanwalt

martin@rechtsanwalt.fr

T + 33 (0) 3 88 45 65 45



Jörg Luft

Rechtsanwalt

luft@rechtsanwalt.fr

T + 49 (0) 7221 30 23 70

www.rechtsanwalt.fr

Strasbourg

16 rue de Reims
F-67000 Strasbourg
T + 33 (0) 3 88 45 65 45
strasbourg@rechtsanwalt.fr

Paris

4 rue Paul Baudry
F-75008 Paris
T + 33 (0) 1 53 93 82 90
paris@rechtsanwalt.fr

Baden-Baden

Schützenstraße 7
D-76530 Baden-Baden
T + 49 (0) 7221 30 23 70
baden@rechtsanwalt.fr

Zürich

Bahnhofstrasse 10
CH-8001 Zürich
T + 41 (0) 43 456 25 86
zuerich@rechtsanwalt.fr

Bordeaux

48 cours d'Alsace et Lorraine
F-33000 Bordeaux
T + 33 (0) 5 56 28 38 07
bordeaux@rechtsanwalt.fr

Sarreguemines

50 rue de Grosblierderstroff
F-57200 Sarreguemines
T + 33 (0) 3 87 02 99 87
sarreguemines@rechtsanwalt.fr

Prêt de main d'œuvre

[Le contrat de prêt de main d'œuvre](#) ne nécessite plus de signature manuscrite selon le droit allemand.

Modifications des documents contractuels suite à un changement de sexe

Les personnes ayant changé de sexe et qui ont enregistré ce changement dans leur état civil peuvent exiger que l'employeur modifie leurs documents contractuels en conséquence.

Protection contre la fumée de cannabis

[Suite à la légalisation du cannabis](#), les dispositions légales allemandes relatives à la santé et la sécurité au travail ont été adaptées et comprennent désormais l'obligation de l'employeur de protéger ses salariés non seulement de la fumée du tabac mais également de celle du cannabis.

Notre équipe en droit allemand reste à votre disposition pour toute question concernant ces sujets : welcome@rechtsanwalt.fr



Avec le développement de notre branche d'activité EPP TAX, nous accompagnons les sociétés françaises, belges et suisses et leurs filiales en Allemagne dans toutes les problématiques fiscales, comptables et de gestion des ressources humaines rencontrées outre-Rhin.
welcome@expertisecomptable.de